



## Communiqué

### Patrimoine religieux

#### Québec accorde une aide de 295 000 \$ à l'archevêché de Rimouski

**Rimouski, le 20 septembre 2004** – La ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, et son collègue le député de Kamouraska-Témiscouata et ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar, annoncent l'attribution d'une aide de 295 000 \$ à l'archevêché de Rimouski afin de permettre la réalisation d'importants travaux de restauration à sa toiture.

« L'archevêché de Rimouski est situé au cœur d'un site exceptionnel où se côtoient la cathédrale de Rimouski, le presbytère, ainsi que le Musée régional installé dans la plus ancienne église de l'Est du Québec, sans compter la Maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique. Nous nous devons de soutenir la restauration de l'archevêché, dont l'architecture contribue à sa valeur historique et patrimoniale », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Line Beauchamp.

« Je suis très heureux de cette annonce d'aide financière qui permet la réalisation d'une première phase de travaux majeurs. Je suis confiant que les fonds nécessaires seront rassemblés pour la suite, car cet archevêché est un joyau du patrimoine rimouskois », souligne le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar.

Inspiré de l'architecture de la Renaissance française réputée pour son élégance, l'archevêché présente plusieurs détails remarquables, entre autres le fronton arborant les armoiries épiscopales, la colonnade et les balustrades de la galerie, ainsi que la corniche du toit ornée de denticules. Construit entre 1901 et 1903 selon les plans de l'architecte Jos.-J.-B. Verret de Sherbrooke, on y a annexé un couvent en 1922, dans le même style que le bâtiment central. Alors que l'intérieur de l'archevêché est resté pratiquement intact, ces interventions extérieures mineures confèrent à l'ensemble un haut degré d'intégrité.

#### Source :

Colette Proulx

Direction générale des communications

Tél. : (514) 873-2979

**Information :**

Isabelle Melançon

Attachée de presse

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications

Tél. : (418) 380-2310



← Précédent



Suivant →

---

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2006](#)

Source : <http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/Mcc/Communiq.nsf/>

[224408fe9ec4a2ba852570c800162b44/94102a2fe0df9bbe85256f1500623cea!OpenDocument](http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/Mcc/Communiq.nsf/224408fe9ec4a2ba852570c800162b44/94102a2fe0df9bbe85256f1500623cea!OpenDocument)